REZ-SEAL®

Agent de cure et de scellement à base de solvant

Description

REZ-SEAL est un agent de cure et de scellement aux polymères acryliques qui mûrit et scelle le nouveau béton, ce qui procure une bonne hydratation au ciment, augmente la résistance et procure une protection contre les liquides et l'abrasion.

Domaines d'application

- Dalles de planchers industriels
- Garages
- Pavages extérieurs
- Entrepôts
- Murs et colonnes
- Planchers avec durcisseur
- Chapes de béton
- Surfaces de béton intérieures et extérieures

Caractéristiques/Avantages

- Forme une pellicule transparente pour la cure du nouveau béton
- Scelle toutes les surfaces de béton et procure un fini lustré facile à nettoyer
- Aide à renforcer le nouveau béton en procurant une bonne hydratation du ciment
- Prévient le poussiérage du béton grâce à une pellicule durable et résistante

Données techniques

Données d'ingénierie typiques
Les résultats suivants ont été obtenus en laboratoire.

Temps de séchage* à 23 °C et à 50 % HR	< 1 h
Intervalle entre les couches	2 à 24 h
Circulation piétonnière	2 à 4 h
Circulation de véhicules	6 à 10 h
COV	< 700 g/litre
Adhésion au béton	excellente
Adhésion des tuiles d'asphalte	passe

Résistance aux alcalis : exposition de 48 heures	excellente
Résistance aux solvants	faible
Résistances à la décoloration	modérée
Teneur en solides	> 25 %
Perte d'humidité (ASTM C 156)	< 0,40 kg/m²

*Le temps de séchage sera plus long si la température du béton ou de l'air ambiant est basse et/ou si l'humidité relative est élevée.

Apparence : REZ-SEAL est un liquide clair. Après l'application et le séchage, REZ-SEAL constitue une pellicule transparente et lustrée. Le produit peut jaunir s'il est exposé à la lumière du soleil ou à la lumière ultraviolette intérieure. REZ-SEAL fonce notamment le béton, la maçonnerie et les pavés, leur donnant ainsi une apparence humide. Respecter les taux d'application recommandés afin d'obtenir une apparence optimale.

Emballage

REZ-SEAL est offert en barils de 208 litres (55 gal) et en seaux de 18,9 litres (5 gal).

Durée de conservation

Trois ans dans son contenant d'origine non ouvert.

Spécifications/Conformités

- ASTM C 309, liquides de type 1, Classe A et B
- ASTM C 1315, liquides de Type 1, Classe C
- Spécifications AASHTO M 148, liquides de type 1, Classe A et B
- Conforme USDA

Rendement

Application : m²/litre (pi²/gal)	Première couche	Deuxième couche optionnelle
Cure et scellement d'un nouveau béton	7,4 à 8,6 (300 à 350)	8,6 à 9,8 (350 à 400)
Utiliser sur du béton existant mûri et durci	8,6 à 9,8 (350 à 400)	8,6 à 9,8 (350 à 400)

Le rendement peut différer des taux mentionnés ci-dessus en fonction de la porosité et de la texture de la surface. Éviter l'application de couches épaisses. Afin d'assurer une protection et une apparence optimales, l'utilisation d'EVERCLEAR est recommandée pour les bétons déjà mûris.

Euclid Canada
2835, boul. Grande Allée • Saint-Hubert (Québec) J4T 2R4
Tél. : 450-465-1303 • Sans frais : 1-800-667-0920 • Téléc. : 450-465-2140
www.euclidchemical.com

An RPM Company

UL REGISTERED FIRM ISO 9001:2000 File#A5129

Mode d'emploi

Préparation de la surface : La surface de béton doit être propre et exempte d'eau stagnante. Enlever tout produit pouvant empêcher l'adhésion de REZ-SEAL.

Malaxage : REZ-SEAL ne nécessite pas de prémélange; il est prêt à l'emploi.

Application : Appliquer à un taux uniforme à l'aide d'un vaporisateur ou d'un rouleau. Le produit peut être vaporisé à l'aide d'un vaporisateur manuel ou industriel. Si le produit est appliqué au rouleau, utiliser un rouleau à poils courts de 10 mm (3/8 po). Conserver un bord humide lors de la vaporisation et rouler à nouveau sur les marques laissées par le vaporisateur afin d'améliorer l'apparence.

Cure et scellement : Afin d'assurer une cure adéquate du béton fraîchement mis en place, appliquer REZ-SEAL le plus rapidement possible après la finition et/ou immédiatement après la disparition de l'apparence lustrée de la surface humide.

Nettoyage

Les outils et l'équipement peuvent être nettoyés à l'aide d'acétone ou de toluène. Faire s'écouler du solvant de nettoyage dans l'équipement de vaporisation afin de retirer tout produit résiduel.

Décapage

Une fois mûri et séché, REZ-SEAL peut être décapé à l'aide de puissants solvants tels que le xylène, le MEK ou le toluène. Les décapants à peinture commerciaux sont aussi acceptables. (Toujours tenir compte des modes d'emploi et des avertissements se trouvant sur les étiquettes.) EUCO CLEAN & STRIP, un décapant à base de citron, peut aussi être utilisé pour retirer REZ-SEAL. L'agent de scellement peut de plus être retiré par sablage au jet de sable ou par toute autre méthode mécanique.

Précautions/Limitations

- Le produit ne gèle pas lorsqu'il est entreposé. Toutefois, il faut laisser sa température grimper à 10 °C ou plus avant l'application.
- Ne pas appliquer si la température ambiante ou celle de la surface est inférieure à 4 °C. Une application à la lumière directe du soleil ou lorsque la température des surfaces de béton ou de l'air ambiant est supérieure à 32 °C pourrait causer la formation de bulles dans le matériau.
- Éviter d'appliquer le produit sur de l'eau de ressuage ou sur de l'eau libre en surface.
- Utiliser une ventilation adéquate et tenir éloigné des flammes directes. Si la présence d'une odeur de solvant est inacceptable, il pourrait être préférable d'utiliser un produit à faible odeur et à base d'eau.
- Boucher tous les conduits de CVCA qui pourraient laisser se répandre l'odeur de solvant.
- Ne pas appliquer sur du béton qui sera ensuite couvert de chapes, ou de revêtements ou d'adhésifs à base d'époxyde ou d'uréthane. Il est recommandé d'utiliser KUREZ RC ou KUREZ DR VOX pour ces applications.
- S'il est appliqué sur du béton ou de la maçonnerie qui a déjà mûri, REZ-SEAL fonce la surface et fait ressortir les imperfections, ce qui crée une apparence tachetée.
- Bien que le produit soit compatible avec de nombreux adhésifs pour tapis, tuiles et recouvrements de plancher, il est recommandé d'effectuer un essai sur une petite section afin d'assurer une bonne adhérence entre l'adhésif et REZ-SEAL.
- Diverses techniques de finition du béton peuvent entraîner une surface ayant une porosité élevée ou non uniforme. Il peut être nécessaire d'ajuster le taux d'application ou d'appliquer des couches additionnelles de REZ-SEAL afin de compenser la pénétration excessive du produit.
- Pour les bétons décoratifs, l'utilisation d'EVERCLEAR, EVERCLEAR TB ou EVERCLEAR VOX est suggérée afin d'assurer une meilleure apparence. Pour obtenir un fini très lustré, appliquer deux couches minces plutôt qu'une couche épaisse.
- Ne pas utiliser le produit à titre d'antiadhérent pour la construction « tilt-up ».
- Éviter toute circulation intense jusqu'à ce que le produit ait mûri.
- Éviter d'appliquer le produit dans des endroits soumis à des graisses ou des huiles chaudes.
- Ce produit n'est pas résistant à l'essence ou au fluide pour freins.
- Ne pas diluer ce produit.
- Toujours consulter la fiche signalétique avant l'utilisation.

Révision : 10.09

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant six mois à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.